



FGTB
Ensemble, on est plus forts



Les activités de manutention sur le site aéroportuaires – et notamment le chargement et le déchargement des bagages et du fret des avions - sont actuellement octroyées via une licence à 2 sociétés, **Aviapartner** et **Flightcare**. Ce duopole s'applique jusqu'à octobre 2011. Au cours des prochaines semaines, M. Etienne Schoupe, le Secrétaire d'Etat à la Mobilité compétent, prendra une décision importante. Y aura-t-il toujours 2 sociétés de manutention à partir du mois de novembre 2011, ou plus de 2? Tout ceci s'inscrit dans la tendance européenne de libéralisation des activités aéroportuaires.

Permettre davantage de concurrence sur un marché rétrécissant - avec une réduction importante du trafic passagers et du fret - mènera inévitablement à un carnage social. Surtout si l'on sait que les frais de personnel occupent plus de 70% du budget d'une société de manutention. L'exemple de Schiphol est encore présent en mémoire. En 1995, l'ouverture du marché y a provoqué des centaines de licenciements.

Nous ne pouvons évidemment pas être d'accord avec l'arrivée d'un 3^{ème} handler. Ceci signifierait non seulement des licenciements massifs, mais également une flexibilité accrue, une pression sur les salaires et les primes et une sécurité compromise. Cela mènerait tout droit à une période d'agitation sociale, ce qui n'arrangera en tout cas pas la situation des voyageurs. Nous plaignons pour la continuité et la stabilité.

Pour le moment, nous garantissons que les activités habituelles ne sont pas perturbées. A l'arrivée éventuelle d'un 3^{ème} handler, nous ne pourrions pas exclure d'autres actions plus dures.

POUR CLARIFIER ET RENFORCER NOTRE POSITION, NOUS VOUS INVITONS À NOUS REJOINDRE:

Le 18 janvier à midi moins 5 - ! -
hall d'arrivée: **Réunion du personnel**

Le 25 janvier à 16 heures:
Rassemblement aux services
du personnel Brucargo
En visite chez Schoupe à 18 heures

Flightcare
Aviapartner

Votre présence et votre soutien sont indispensables! Les entreprises concernées libéreront les membres du personnel maximal.